Christine FOURAGE (SG SNPEFP)

Chers Camarades,

Pour le SNPEFP, je souhaite insister sur la nécessité que nous avons, plus que jamais, de penser des synergies à un moment où la réforme de la formation professionnelle nous conduit et nous conduira à repenser nos champs.

Ainsi s'ouvre la possibilité aux organismes de formation de mettre en place par la voie de l'alternance des formations qui relevaient de l'alternance par apprentissage. Les publics de l'apprentissage ont évolué et continueront à évoluer de telle sorte qu'il sera difficile de distinguer ceux qui relèvent de la formation initiale et ceux qui relèvent de la formation professionnelle pour adulte, des dispositifs d'insertion. Les CFA associatifs seront intégrés à terme dans le champ de l'enseignement privé indépendant. Déjà, les établissements privés ont des pôles formation pour adultes, formation par alternance en apprentissage et parfois même lycée professionnel.

Nous avons des savoirs faire commun sur lesquels il est indispensable que nous échangions. Si par le passé, des incompréhensions ont pu s'exprimer entre nos deux syndicats, je veux croire qu'elles sont derrière nous.

Les atteintes aux droits des salariés, à leurs statuts et leurs conditions de travail sont sans précédents, il nous appartient de nous serrer les coudes et d'entamer un dialogue fructueux entre nos organisations. Dialogue qui ne peut plus être renvoyé à des vœux pieux plus ou moins contraints.

Je vous souhaite un beau congrès

Fraternellement